

# CGSP POSTE

## Grève interprofessionnelle du 29 mars 2021

Nous vous informons par la présente que La **CGSP Poste** s'associe au préavis de grève interprofessionnelle du 29/03/2021.

Chaque membre du personnel s'étant absenté pour participer à cette action sera couvert par la **CGSP Poste**.

Nos auxiliaires doivent pouvoir bénéficier d'un salaire minimum plus élevé. L'aide à l'emploi qui doit servir à l'augmentation des salaires les plus bas, se voit systématiquement amputer des montants (primes-augmentation d'index-allocation de coach, ...) auxquels l'agent peut prétendre.

### LA CGSP REVENDIQUE

#### **1. Un accord salarial digne de ce nom:**

Une marge indicative pour l'augmentation des salaires ;

Une augmentation substantielle du salaire minimum et des bas salaires, notamment par la création d'un fonds de solidarité, avec comme objectif d'atteindre rapidement les 14€/h ou 2300€ bruts/mois ;

Des accords significatifs sur les carrières faisables et sur la fin de ces carrières

(emplois de fin de carrière et RCC, les anciennes prépensions).

#### **2. La modification de la loi sur la norme salariale**

**LA CGSP Poste**

ER : Thierry Tasset

# CGSP POSTE